

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET
EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2017**

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : BÂTIMENTS, GÉNIE CIVIL

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 29 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes technicien principal territorial de 2^{ème} classe au sein de la commune de Technville qui compte 25 000 habitants.

Depuis de nombreuses années, votre collectivité est confrontée à des phénomènes d'humidité et de moisissures dans l'habitat public (logements) dont vous avez la gestion.

Dans un premier temps, le Directeur des Services Techniques vous demande de rédiger, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les phénomènes de moisissures et d'humidité.

10 points

Dans un deuxième temps, vous proposerez un plan d'action permettant de réduire ces phénomènes de moisissures et d'humidité dans les logements dont vous avez la gestion.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1 :** Traiter l'humidité et les moisissures dans l'habitat : conjuguer l'amélioration du bâti avec la prise en compte de la santé –Anne LE BAIL – Air pur n° 78 – mai 2014 –2 pages.
- Document 2 :** Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables en Isère – Humidité dans les bâtiments – Origines et solutions – juin 2010 – 7 pages.
- Document 3 :** L'humidité dans votre habitat – Conseils « info travaux- bâtiments » – juin 2011 – 2 pages.
- Document 4 :** Comprendre les risques sanitaires – Risques d'humidité et de moisissures dans l'habitat - extraits - juin 2013 – 12 pages.
- Document 5 :** Effets sanitaires des moisissures dans l'habitat - Observatoire régional de santé (ORS) - Juillet 2010 – 2 pages.
- Document 6 :** Norme BBC 2017 - Définitions et obligations - Décembre 2016 – 1 page.
- Document 7 :** RT 2020 : tout sur la réglementation thermique 2020 - Décembre 2016 – 1 page.

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.